

COMPTE RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} Octobre 2021 A 18 H 30

ORDRE DU JOUR :

- Validation des comptes rendus des 05 et 17 aout 2021
- Travaux voirie
- Echange de terrains
- Questions diverses

Le premier octobre deux mille vingt et un à 14 heures 00 s'est réuni, à la mairie de Bruis Valdoule, le Conseil municipal de la commune nouvelle de VALDOULE, convoqué le 27 septembre 2021

La séance est ouverte sous la présidence de Gérard TENOUX , Maire de Valdoule

Etaient présents : TENOUX Gérard, AUBEPART André, BOURGEAUD Nathalie, COMBE Liliane, DEWILDE Claudine, AIMONIER Jean LUC, LANGLOIS Noëlle, CHARMET Brigitte, AUBERT Eveline

Etaient absents ayant donné pouvoir :

Etaient absents et excusés :

COUSIN Marty, TENOUX Camille, GIROUSSE Gilles, CALISSI BARRAL Jonathan, BERGER Françoise

Assistait également : Corinne Tenoux.

ORDRE DU JOUR :

- Validation des comptes rendus des 05 et 17 aout 2021

Les deux comptes rendus, celui du 05 Aout 2021 et celui du 17 Aout 2021, sont validés à l'unanimité.

- Travaux voirie

Le Maire fait part des devis reçus concernant la voirie du Gâ, à savoir :

- Devis de l'entreprise Missolin d'un montant de 55 570.00 € HT
- Devis de l'entreprise La Routière du Midi d'un montant de 62 537.20 € HT

Le Maire fait part à son Conseil de son entrevue avec Mr Vugliano qui lui a confirmé que le procédé de l'entreprise Missolin était meilleur que celui de la Routière du Midi, mais il semblerait qu'il faille également faire une étude de sol.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité le devis de l'Entreprise Missolin, autorise le Maire à commander les travaux et à régler la facture, sitôt les travaux terminés.

Chemin de Serre Boyer :

Le Maire rappelle la problématique du chemin de Serre Boyer, toujours interdit à la circulation. Il rappelle également que la subvention attribuée par le Conseil Départemental était devenue caduque, compte tenu de son ancienneté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide la réfection de cette voie communale, avec enrochements, autorise le Maire à demander des devis et établir également des demandes de financements.

- Echange de terrains

Le Maire rappelle à son Conseil Municipal les différents échanges en cours, à savoir :

- L'échange de terrain avec Monsieur Mathieu Traverse (pour aménagement parking à côté de l'Eglise de Bruis). Le Conseil valide l'idée de proposer la parcelle section 088 B n° 579
- L'Echange de terrain avec Monsieur Stéphane Tenoux, (échange contre la parcelle jouxtant la maison Sylvestre acquise par la collectivité). Le Conseil valide l'idée de proposer la parcelle section B n° 175

- Questions diverses

Le Maire fait part à son Conseil de son entretien avec Jean Yves Sigaud, vice président de la CCSB, pour les financements relatifs à l'AEP, afin que nous prenions rang pour en bénéficier. Un contact sera établi avec la CCSB afin d'inscrire l'assainissement de Montmorin pour 2023.

La séance est levée à 19 h 45.